

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS


2014

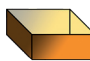


Glossaire

- SMTD65 : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées
- UTV65 : Unité de traitement et de Valorisation des Hautes-Pyrénées
- CC : Communautés de Communes
- EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal
- Régie : Exploitation d'une installation par les fonctionnaires du SMTD65
- CCCO : Communautés de Communes du Canton d'Ossun
- CCPL : Communautés de Communes du Pays de Lourdes
- CCHB : Communautés de Communes de la Haute-Bigorre
- CCGAA : Communautés de Communes Gespe Adour Alaric
- CCM : Communautés de Communes du montaigu
- CCB : Communautés de Communes de Batsurguère
- 3CP : Communautés de Communes des Côteaux de Pouyastruc
- SYMAT : SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise
- SMECTOM : Syndicat MixtE de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
- SIRTOM : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
- CS : Collecte Sélective
- DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
- OM : Ordures Ménagères
- DV : Déchets verts
- DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- DDS : Déchets Diffus Spécifiques
- D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- Taux de refus : Tonnes de refus de la collectivité divisées par les tonnes collectées
- FMA : semi-remorque à Fond Mouvant Alternatif
- VRD : Voirie Réseau Divers
- MODECOM : MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères
- Putrescibles : L'ensemble des déchets constitué de matières organiques (restes de repas, gaspillage alimentaire, cadavres d'animaux, déchets verts de jardin...)
- Composites : L'ensemble des déchets composés de plusieurs matériaux (câbles électriques, équipements électriques ou électroniques, briques alimentaires etc...)
- Textiles sanitaires : L'ensemble des textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons de pharmacie...)
- Plastiques : L'ensemble des déchets composés de plastique (plastiques valorisables, bouteilles plastiques, poches plastiques ainsi que les plastiques non valorisables, cintres, jouets...)
- Verre : L'ensemble des emballages recyclables en verre (pot de moutarde, bouteille de vin...) ainsi que le verre non valorisable (verre de table, vitres...)
- Combustibles : L'ensemble des déchets qui peuvent être brûlés en produisant de l'énergie et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (bois, bouchons, mégots...)
- Incombustibles : L'ensemble des déchets qui ne peuvent pas être brûlés et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (os, coquillages, cailloux, argile...)
- DMS : L'ensemble des produits dangereux utilisés par les ménages (bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, cartouches d'impression, médicaments...)
- Fines : Tous les éléments d'une taille inférieure à 20 mm.

 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux sans ordures ménagères

 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux en post exploitation

 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux



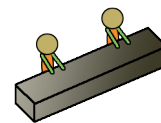
Aires de compostage



Aires de broyage



Quais de transfert des déchets



Centre de tri des emballages

Edito du Président du SMTD65



Le dossier phare de l'année, celui de la future Unité de Traitement et Valorisation (UTV 65), celui qui doit nous permettre d'atteindre les objectifs de valorisation des déchets fixés au Plan départemental a franchi, en 2014, un palier décisif : le permis de construire, ainsi que l'autorisation d'exploitation, ont été accordés par Mme la Préfète.

La période des recours est désormais ouverte, avant de songer au lancement des travaux.

L'autre dossier d'installation structurante, celui de la plateforme de broyage des déchets verts de Vic-en-Bigorre a également reçu toutes les autorisations administratives. Les travaux ont débuté.

S'agissant des résultats et plus particulièrement des tendances d'évolution des tonnages traités, on observe, par rapport à 2013 :

- une légère diminution des ordures ménagères résiduelles à l'enfouissement : - 1,8%
- une augmentation des emballages et papiers en entrée du Centre de Tri de Capvern : + 2,7%, mais avec, en sortie, un taux de refus qui reste important (supérieur à 15 %)
- une augmentation notable des dépôts en déchèteries : + 9,6 % (liée essentiellement aux déchets verts)
- une stagnation de la collecte du verre : - 0,1 %

Par ailleurs, le coût global de traitement progresse de 1,4 %*.

Enfin nous avons réalisé, en 2014, une « caractérisation » des ordures ménagères, selon la méthode normalisée, développée par l'ADEME (MODECOM). Cette opération nous permet désormais de disposer d'une « photographie » du gisement, donc de mieux connaître la composition des déchets qui nous sont confiés pour traitement et en conséquence, en liaison avec nos collectivités adhérentes, de mieux cibler les actions de prévention et les pistes d'améliorations à conduire dans l'avenir.

Guy Poeydomenge

* Evolution du coût du service payé par les collectivités adhérentes rapportée à la Tonne de déchets produites (OM + CS + DV).

QUI SOMMES-NOUS ?















Un engagement : réunir les territoires des Hautes-Pyrénées pour assurer une gestion commune de la problématique déchets

Le Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés (SMTD65) est un établissement de coopération intercommunale. Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2008, le SMTD65 assume la compétence «traitement des déchets ménagers et assimilés» de l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées (cantons de la Barousse et du Magnoac exceptés).

Il était composé, en 2014, de 14 collectivités territoriales, syndicats mixtes, communautés de communes et communes indépendantes.

Le présent rapport reprend l'essentiel de l'activité du SMTD65, pour l'année 2014.

Le socle commun à toutes les structures membres du SMTD65 est composé du traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, du tri des emballages issus de la collecte sélective, du traitement des déchets verts et, enfin, des opérations de transfert et de transport secondaires qui s'y rapportent.

- | | |
|---|---|
|  Communauté de Communes du canton d'Ossun |  Communauté de Communes Gespe Adour Alaric |
|  Communauté de Communes de la Haute-Bigorre |  Communauté de Communes du Pays Toy |
|  Val d'Adour Environnement |  Communauté de Communes de Batsurguère |
|  SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise |  Communauté de Communes du Montaigu |
|  Communauté de Communes du Pays de Lourdes |  Communauté de Communes des Côteaux de Pouyastruc |
|  SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost |  Commune de Gèdre |
|  SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux |  Commune de Gavarnie |

Les collectivités adhérentes

- 14 collectivités adhérentes
- 420 communes
- 231 150 habitants





LE COMITÉ SYNDICAL

Une équipe d'élus qui s'engage
à votre service pour assurer le
traitement des déchets des Hautes-
Pyrénées.

- Renouvelé en 2014.
- Taux de renouvellement de 58 %

Bureau Syndical

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>
Guy Poeydomenge	Président
Joëlle Abadie	1 ^{ère} Vice-Présidente
Marcel De La Conception	2 ^{ème} Vice-Président
Christian Bourbon	3 ^{ème} Vice-Président
Serge Almendro	4 ^{ème} Vice-Président
Roland Dethou	5 ^{ème} Vice-Président
Jean-Baptiste Larzabal	6 ^{ème} Vice-Président
Marc Begorre	7 ^{ème} Vice-Président
Philippe Baubay	8 ^{ème} Vice-Président
Christian Baa-Puyoulet	9 ^{ème} Vice-Président
Claude Cazanave	10 ^{ème} Vice-Président
Christian Paul	11 ^{ème} Vice-Président

Commission d'Appels d'offres

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Eugène Cazenave	Patrick Bornuat
Marcel De La Conception	Thomas Lecompte
Jean-Baptiste Larzabal	Serge Almendro
Alain Luquet	Claude Cazanave
Catherine Marienval	
Guy Poeydomenge	



<i>Collectivités</i>	<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Communauté de Communes du Canton d'Ossun	Marc Begorre	Jean-Pierre Balestat
	Alain Luquet*	Maryse Verdoux
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre	Patrick Bornuat	Chantal Colomes*
	Roland Dethou	Gérard Menvielle*
	Michel Mallard	Jean-Bernard Sempastous*
SYMAT	Serge Almendro*	Françoise Augé
	Philippe Baubay*	Marie-Paule Baron
	Rémi Carmouze	Christophe Bonnet*
	Hélène Castells	Philippe Chaize
	Henri Devic*	Yves De Ginestet*
	Marc Garroçq*	Christian Devisy
	Claude Lesgards	Marc Doyhambehere
	Isabelle Loubradou	Alain Gallet*
	Christian Paul	Maria-Begonia Gracia
	Guy Poeydomenge*	Fabienne Layre-Cassou*
	Eugène Pourchier*	Hubert Ponce
	Daniel Rivière*	Nathalie Suzac
	Alain Talbot	Régine Toson
Val d'Adour Environnement	Gilbert Daydé	Robert Mediamole
	Christian BOURBON*	Julien Lacaze
	Louis Dintrans	Jean-Pierre Menvielle
	Catherine Marienval*	Michel Suzac
Communauté de Communes du Pays de Lourdes	Michel Azot*	Christiane Araçnau
	Annette Cug	Stéphane Artigues*
	Marcel De La Conception*	Claude Dambax
	Frédéric Lacaze*	Paul Habatjou
	Francis Lafon-Puyo*	Marie-Josée Moulet
	Barnabé Sanchez*	Madeleine Navarro
SIRTOM d'Argelès-Gazost	Jean Kusminski	Denis Daumas
	Jean-Baptiste Larzabal*	Xavier Decomble
	Simone Mouret*	Corinne Fedacou
SMECTOM de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	Joëlle Abadie*	Jean-Pierre Bech*
	Jean-Louis Anglade*	Albert Bégué*
	Jean-Paul Laran	Véronique Cabanac
	Thomas Lecompte	Pierre Dumaine
	Michel Millet*	Jean-Claude Duzer*
	Bernard Plano*	Philippe Lacoume
	Jean-Luc Rumeau*	André Recurt*
<u>Collège des collectivités de moins de 2000 habitants:</u> (Mairies de Gèdre et de Gavarnie, CC. Batsurguère, CC. des Côteaux de Pouyastruc)	Claude Cazanave*	Noël Haurine
<u>Collège des collectivités de 2000 à 8000 habitants:</u> (CC. Gespe Adour Alaric, CC. Pays Toy, CC du Montaigu)	Eugène Cazenave* Christian Baa-Puyoulet	Jacques Garrot

* délégué(e)s sortants(es)



Organigramme des services

Une équipe qui s'engage à
votre service pour assurer le
traitement des déchets des
Hautes-Pyrénées

Des Hommes

81 élus

61 agents

Pôle administratif

Comptabilité gestion

Françoise Abadie
(Paye, personnel)
Anne-Marie Fachan
Florian Saint-Martin
(comptabilité)

Responsable

Communication

Guillaume Pounhet
Coordination du tri

Julie Lalanne

Christel De Pierpont
Ingénieur valorisation
déchets



Guy Poeydomenge
Président du SMTD65

Philippe Duclos
Directeur général

François Védère
Assistant de prévention

Pôle technique

Véronique Oriez - Technicienne zone Ouest

Eric Laplace - Technicien zone Est

Daniel Loubet
Responsable d'exploitation

Jean-Michel Viau
Responsable d'exploitation

Traitement
déchets

Pôle
transport

Traitement
déchets

Centre de tri
de Capvern

ISDND Lourdes

Alexandre Barona
Jean-Roger Carmouze
(suivi des effluents)

Aire de compostage Lourdes

Francis Daran
(exploitation déchets
verts)

Quai de transfert

Pierrefitte-Nestalas

Denis Sengès
(agent de quai)

Quai de transfert Adé

Thierry Bienaime
Tony Sturm
(agents de quai)

quai de transfert

Bagnères-de-Bigorre

Sarah Capot
(agent de quai)

Responsable pôle transport

Arnaud Cazentre
Chauffeurs

Guillaume Bazerque
Noël Cardeneau
Benoît Cuilhe
Bernard Gimbert
Jean-François Larrouy
Lionel Lagues
Tony Sturm
Laurent Verdier

ISDND Capvern

Maxime Duffo
(conducteur d'engins
polyvalent)
Sandrine Larralde (pont
bascule, gestion des flux)
Philippe Verdier
(suivi des effluents)

Espaces verts

Ghislain Rumeau
(entretien site + aire de
compostage)
Pierre Vergé
(entretien site)

Aire de compostage

Capvern

Gilbert Abadie
(exploitation déchets
verts)

Quai de transfert

Capvern

Jean-Luc Abadie
(chauffeur polyvalent)

Opérateurs (trices)

Marguerite Abadie
Claudette Bacca
Sylvain Bigou
Thérèse Canton
Sandrine Daria
Delphine Dumestre
Incarnation Farcat
Lydie Gachassin
Julie Laberrigüe
Richard Lacoste
Marie-Jeanne Larrouy
Marie-Lise Larrouy
Dominique Liguori
Rose-Marie Marot
Mylène Martinez
Marie-France Motta
Brigitte Pebay
Catherine Pomes
Jean-Pierre Puyau
Fabienne Saludas
Michèle Samaran
Véronique Vugarða

Responsable Maintenance

Jean-Louis Tumbarello

Agents de maintenance

Mathieu Burosse
Pierre Dupouts
Sébastien Pouydebat

Gestion alimentation

tri - presse à balles

Serge Beaupuy
Maryse Legodec
Ludovic Ochoa
Marie-Claude Rioche

les quais de transfert des déchets

Un engagement : diminuer le nombre de camions sur nos routes

En permettant le transport des déchets en semi-remorques de grandes capacités, le SMTD65 diminue la production de gaz à effet de serre

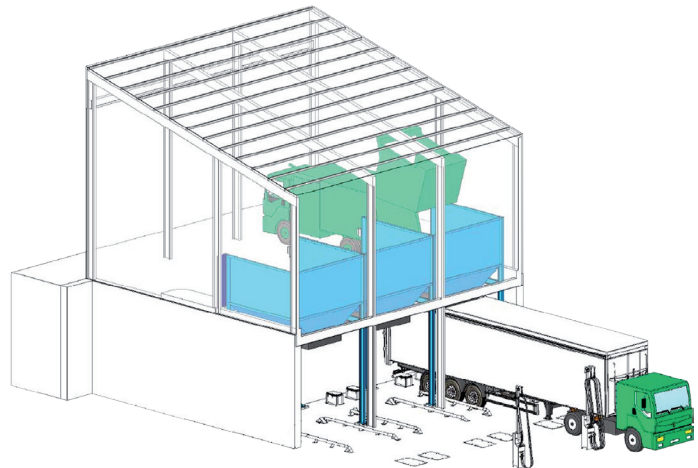
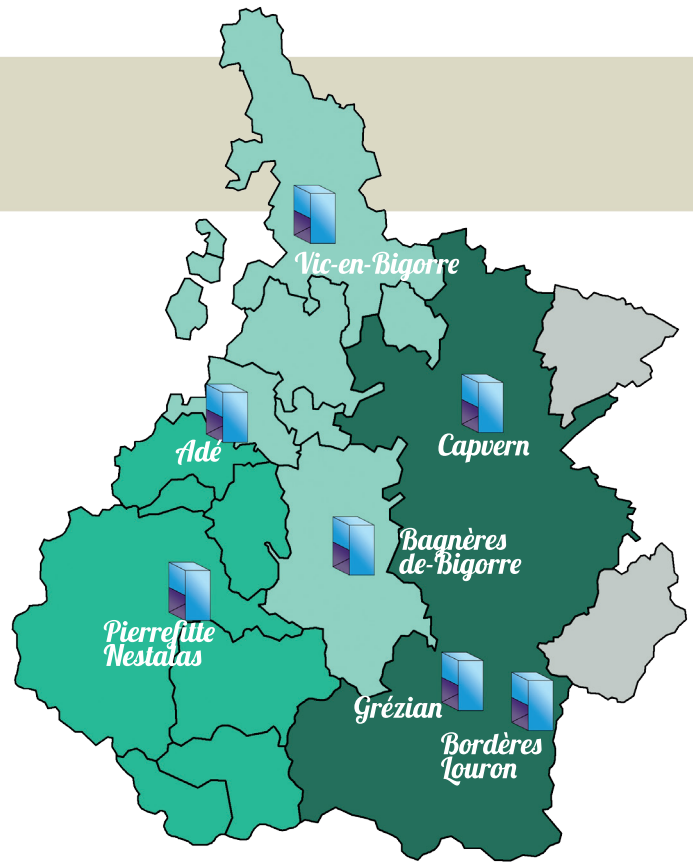
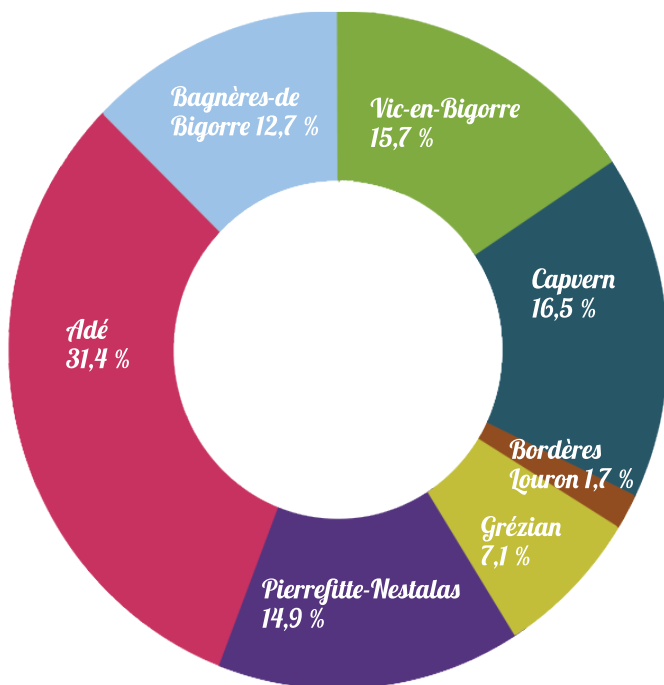
Plusieurs territoires, au vu de leur éloignement des sites de traitement, doivent faire transiter leurs déchets, Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et/ou produits issus des collectes défectives d'emballages (CS), par des quais de transfert des déchets.

Les bennes d'ordures ménagères qui collectent les déchets des habitants y déposent leurs tournées dans des remorques à Fond Mouvant Alternatif (remorques FMA) ou dans des bennes de 30m³.

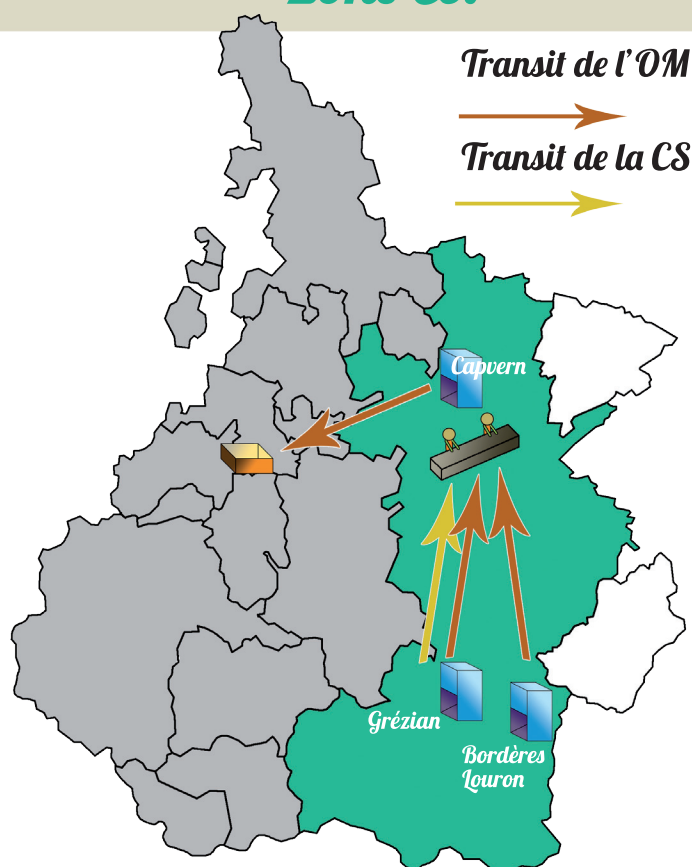
Ces FMA ou ces bennes sont ensuite dirigées vers le centre de tri des emballages (Capvern) ou de traitement des déchets non dangereux (Bénac).

Notre département est desservi par 5 quais secondaires (Adé, Bagnères-de-Bigorre, Capvern, Pierrefitte-Nestalas et Vic-en-Bigorre) ainsi que par 2 quais primaires (Bordères-Louron et Grézian).

Répartition des tonnages transférés par quai



Quais de transfert : Zone Est



Capvern

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 11190 Tonnes d'OM

Coût :

40,27 €/T transférée

Zone de chalandise :

- SMECTOM du plateau de Lannemezan

Personnel :

- 1 agent d'accueil et 2 chauffeurs



Quai de transfert des déchets de Capvern

Grézian

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 2744 Tonnes d'OM

- 421 Tonnes de CS

Coût :

40,27 €/T transférée

Zone de chalandise :

- Cantons d'Arreau, du Louron et de Vielle-Aure

Personnel :

- 1 agent d'accueil et 1 chauffeur



Quai de transfert des déchets de Grézian

Bordères-Louron

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 734 Tonnes d'OM

Coût :

40,27 €/T transférée

Zone de chalandise :

- Communauté de communes du Louron

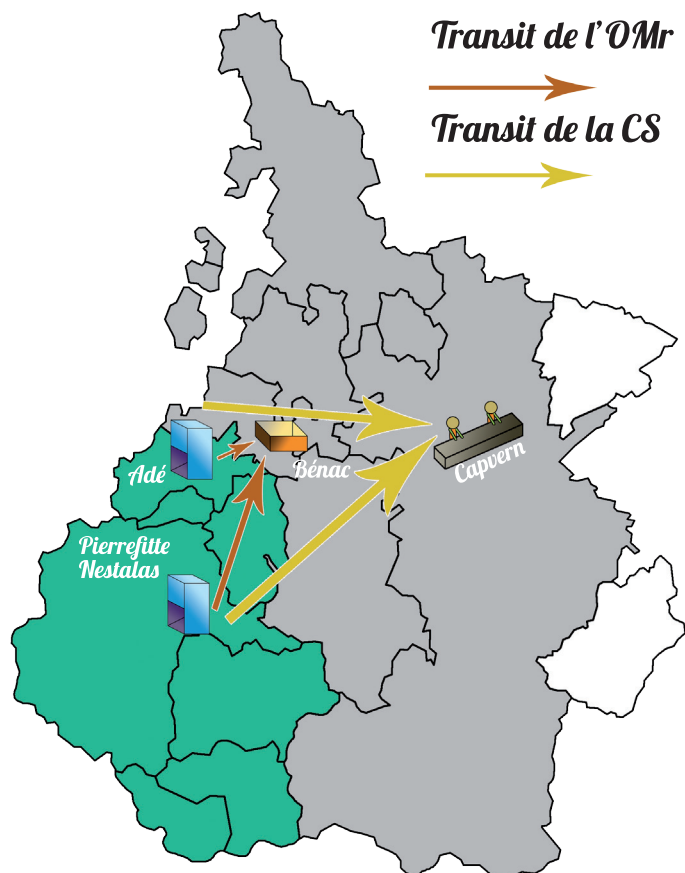
Personnel :

- 1 chauffeur

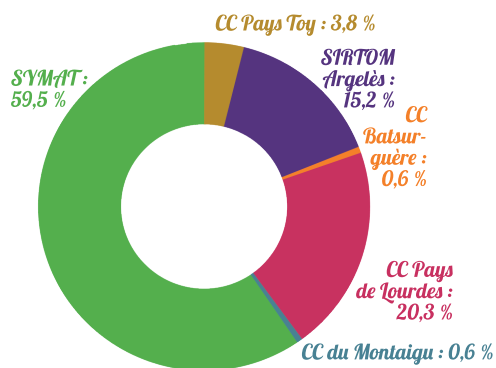


Quai de transfert des déchets de Bordères-Louron

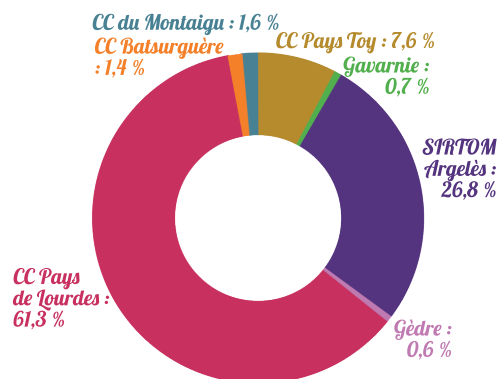
Quais de transfert : Zone Ouest



Répartition des tonnages de CS transférés



Répartition des tonnages d'OM transférés



Pierrefitte-Nestalas

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 5 755 Tonnes d'OM

- 831 Tonnes de CS

Coût :

28,04 €/T transférée

Zone de chalandise :

- Communauté de communes du Pays Toy, SIRTOM de la vallée d'Argelès, Gavarnie, Gèdre.

Personnel :

- 1 agent d'accueil et 1 chauffeur à mi temps



Quai de transfert des déchets de Pierrefitte-Nestalas

Adé

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 10 368 Tonnes d'OM

- 4 415 Tonnes de CS

Coût :

26,66 €/T transférée

Zone de chalandise :

- Communautés de communes du Pays de lourdes, de batsurguère, du Montaignu et SYMAT.

Personnel :

- 2 agents d'accueil et 2 chauffeurs



Quai de transfert des déchets de Adé

Quais de transfert : Zone Centrale

Tarbes - La Garounère

Exploitation sur un site privé :

- ONYX filiale de Veolia Environnement

Tonnages :

- 2 517 Tonnes de CS

Zone de chalandise :

- SYMAT



Bagnères-de-Bigorre

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 5 048 Tonnes d'OM

- 609 Tonnes de CS

Coût :

31,38 €/T transférée

Zone de chalandise :

- CC de la Haute-Bigorre

Personnel :

- 1 agent d'accueil à temps non complet et 1 chauffeur à temps non complet



Vic-en-Bigorre

Exploitation :

- VAE en régie

Tonnages :

- 6 033 Tonnes d'OM

- 918 Tonnes de CS

Coût :

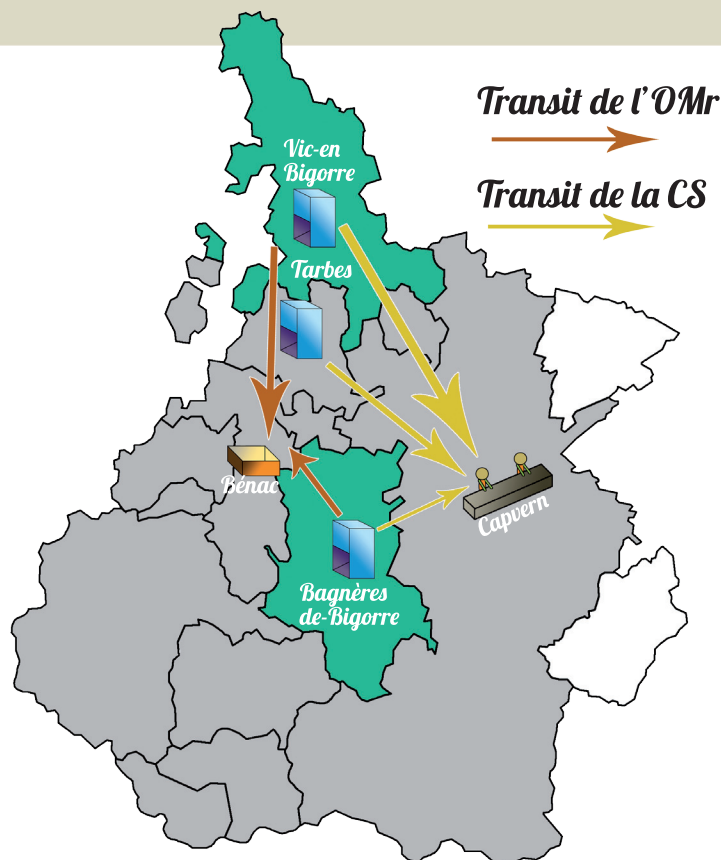
26,04 €/T transférée

Zone de chalandise :

- Vald'Adour Environnement

Personnel :

- 1 agent d'accueil



Le Centre de tri des emballages

Un objectif : **Trier afin de valoriser les apports de collecte sélective du département**

En regroupant l'ensemble des collectes sélectives sur le site de Capvern, le SMTD65 a optimisé la valorisation des emballages tout en réduisant les coûts de traitement.

Mis en service en 2013, le centre de tri départemental de Capvern, géré en régie par le SMTD65, permet de trier 5 Tonnes d'emballages par heure pour une capacité nominale de 15 000 Tonnes par an.

Le tri des emballages est mécanisé et assuré par des outils technologiques modernes : séparateur balistique (séparation des journaux / cartons des autres emballages) ; trieurs optiques, overband (emballages ferreux), courant de Foucault (emballages en aluminium), crible à étoiles d'affinage des Journaux, Revues, Magazines (JRM).

Les opérateurs de tri contrôlent et garantissent la qualité de tri des machines, notamment grâce à des postes de travail ergonomiquement adaptés.

La mise en service du nouveau centre de tri a débuté en février 2013. Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'intégralité des collectes sélectives du département est accueillie sur le site. L'exploitation est réalisée par 2 équipes de travail.



Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 10 493 Tonnes d'emballages recyclables

Coût :

- Exploitation : 174,88 €/T traitée

(-30% par rapport à 2013)

- Prix à la tonne pour l'habitant : 23,73 €/Traitée

Zone de chalandise :

- Département des Hautes-Pyrénées

Personnel :

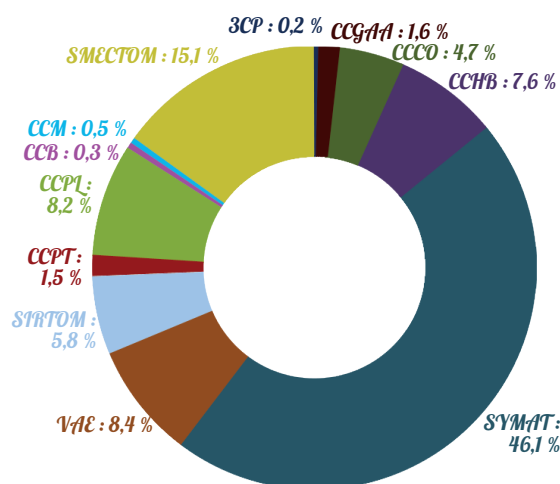
- 29 agents

En fonction des choix effectués par chaque collectivité en matière de collecte, les déchets sont collectés en mélange (papiers et emballages en monoflux) ou collectés séparément en vrac ou en sacs (biflux).

Le centre de tri permet de trier les grandes familles de matériaux concernés par la collecte sélective : acier, aluminium, cartons, papiers, briques alimentaires (composites) et plastiques (flaconnages, bouteilles).

Ces matériaux, une fois mis en balles, sont évacués vers des installations de valorisation (papeterie, usine de recyclage, aciérie...)

Répartition par collectivité des tonnages de collectes sélectives triés en 2014



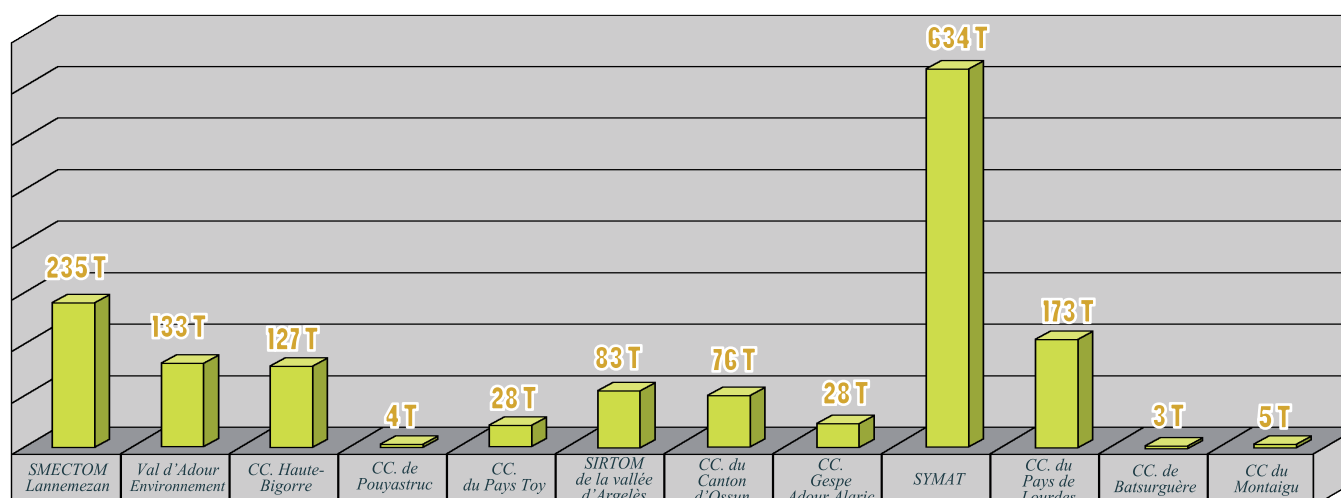
Les taux de refus

- Les taux de refus se sont dégradés entre 2014 et 2013.
- Plus de refus = moins de recettes

Taux de refus présents dans la collecte sélective des emballages

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Taux de refus 2014
SMECTOM de Lannemezan	12,34	13,55	16,26	14,78	14,90	15,41	12,22	12,32	11,30	11,94	11,29	16,24	13,53
Val d'Adour Environnement	23,06	23,45	28,37	25,16	25,82	29,17	26,46	25,30	24,95	25,79	26,14	39,50	27,07
CC de la Haute-Bigorre	16,48	17,36	21,29	19,70	20,14	20,51	21,54	21,40	20,69	19,34	15,79	22,32	19,71
CC des Côteaux de Pouyastruc	15,09	10,10	12,71	11,21	12,04	13,89	12,84	13,00	13,84	14,54	13,14	18,32	13,31
CC du Pays Toy	13,14	13,69	16,28	14,91	16,29	18,17	16,72	16,19	16,77	15,53	15,23	21,23	16,25
SIRTOM de la vallée d'Argelès	12,30	11,68	12,20	12,51	12,88	15,07	14,37	13,18	11,91	11,57	9,45	13,43	12,55
CC du Canton d'Ossun	16,78	17,46	20,98	19,30	20,06	22,54	20,80	18,95	17,70	15,29	13,19	17,72	18,00
CC Gespe Adour Alaric	13,04	14,15	17,76	15,13	14,91	16,99	16,18	15,52	14,90	14,01	12,83	18,31	15,31
SYMAT	12,34	12,67	15,17	12,29	11,95	12,85	13,83	15,59	14,12	13,51	12,62	10,02	13,03
CC du Pays de Lourdes	19,27	15,58	18,01	18,23	18,74	19,57	20,27	20,29	18,34	20,38	17,95	25,71	19,52
CC de Batsurguère	6,68	6,99	8,05	7,57	7,35	8,68	8,61	8,51	8,88	8,93	7,82	12,20	8,42
CC du Montaigu	25,60	23,98	29,90	24,65	24,86	26,32	14,45	14,62	14,80	18,92	/	27,85	20,69
SMTD65	13,75	13,93	16,67	14,60	14,48	15,66	15,74	16,20	15,03	14,77	13,39	15,59	14,99

Répartition des 1529 Tonnes de refus produites sur le département en 2014



Les aires de broyage et de compostage

Un engagement : traiter les déchets verts au plus près de leur production

Avec un maillage important (7 aires de broyage, 3 de compostage), le département peut traiter ses déchets verts au plus près des usagers.



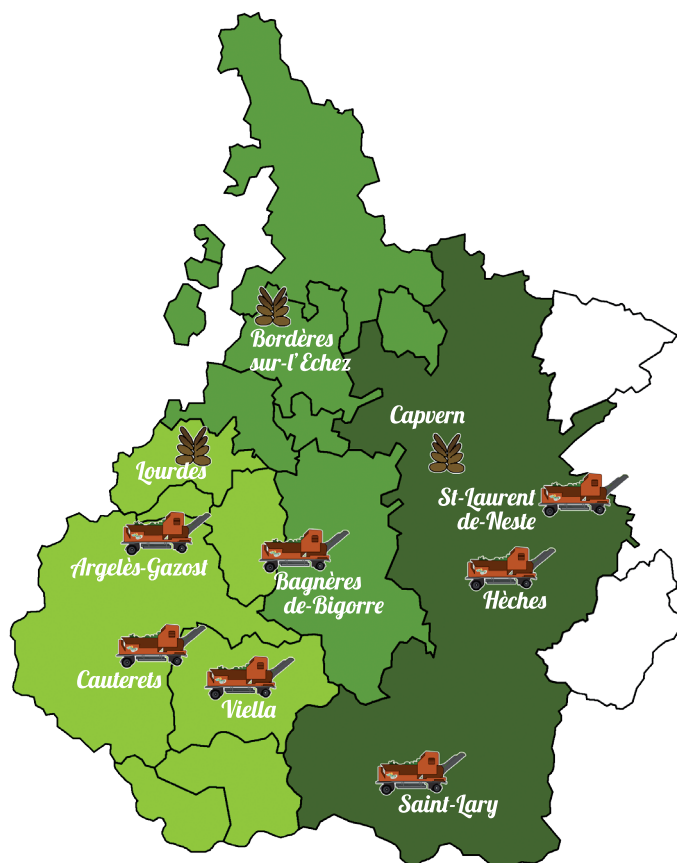
Le traitement des déchets verts fait partie du socle commun des compétences que le SMTD65 exécute pour ses collectivités membres.

Ils sont issus de collectes en déchèteries et/ou d'apports directs sur les aires de traitement. Ils sont majoritairement produits par les ménages mais peuvent également être issus de l'activité des professionnels et des services municipaux.

Tous les déchets verts sont broyés puis compostés sur des aires de compostage publiques et/ou privées, à l'exception de ceux issus de Cauterets, d'Argelès-Gazost et de Viella utilisés sous forme de simple broyat.

Le compost est utilisé par l'agriculture en grande majorité et par les particuliers qui peuvent se procurer du compost sur certaines déchèteries.

Sur le territoire du SMTD65, on dénombre ainsi sept aires de broyage (Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Cauterets, Hèches, Saint Lary, Saint-Laurent-de-Neste et Viella) et trois aires de compostage (Bordères-sur-l'Échez, Capvern et Lourdes Mourles).



Les aires de compostage

Bordères-sur-l'Échez



Exploitation :

- ROM, filiale de Véolia

Tonnages (pour le compte du SMTD65) :

- 13 394 Tonnes de déchets verts traitées

Norme :

- NFU 44-051

Coût :

37,58 €/T traitée

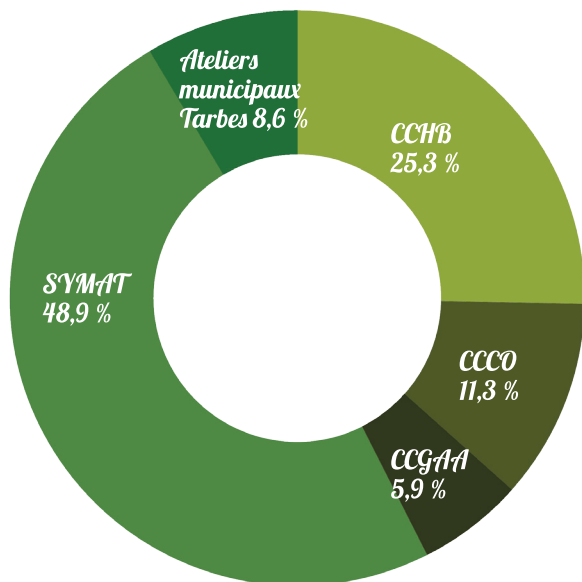
Zone de chalandise :

- Hautes-Pyrénées

Personnel :

- 10 agents

Répartition des tonnages de déchets verts traités sur l'aire de compostage de Bordères-sur-l'Échez



Lourdes-Mourles



Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 1560 Tonnes de déchets verts traitées

- 1 439 Tonnes de compost distribuées

Norme :

- NFU 44-051

Coût :

53,93 €/T traitée

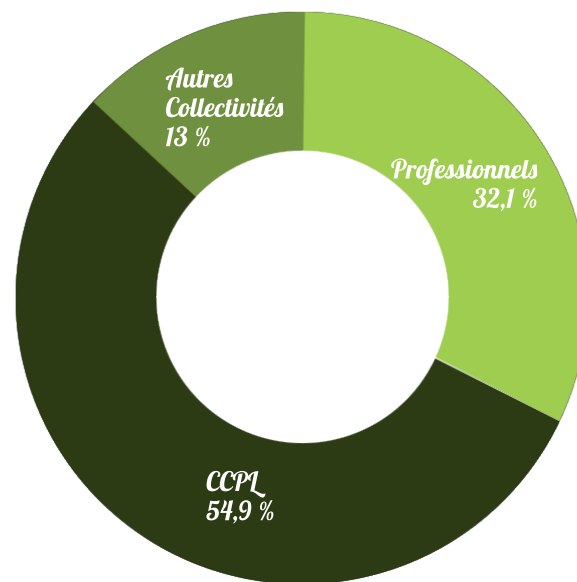
Zone de chalandise :

- CC Pays de Lourdes

Personnel :

- 1 agent

Répartition des tonnages de déchets verts traités sur l'aire de compostage de Lourdes-Mourles



Les aires de broyage et de compostage

Capvern



Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 3 045 Tonnes de déchets verts traitées

- 1 733 Tonnes de compost distribuées

Norme :

- NFU 44-051

Coût :

40,92 €/T traitée

Zone de chalandise :

- SPECTOM de Lannemezan

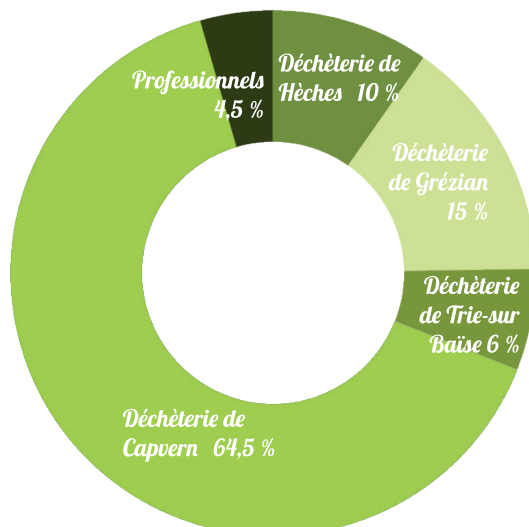
Personnel :

- 1 agent

Particularité :

L'aire est dotée d'un système d'aération pilotée

Répartition des tonnages de déchets verts traités sur l'aire de compostage de Capvern



Les aires de broyage



Broyage :

- Prestataires (ROM, Loreki)

Tonnages :

- Val d'Adour Environnement : 2 058 Tonnes

- SIRTOM d'Argelès-Gazost (Argelès + Cauterets): 2 068 Tonnes

- CC de la Haute-Bigorre : 3 390 Tonnes

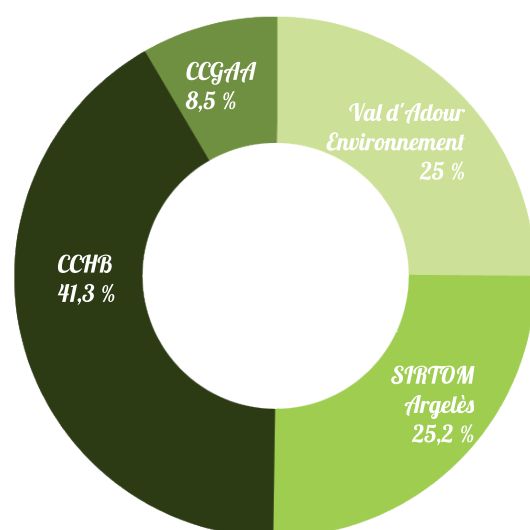
- CC gespe Adour Alaric : 699 Tonnes

- CC Pays Toy : 450 Tonnes

Particularité :

Les déchets verts issus des aires de broyage de Bagnères-de-Bigorre et d'Horgues sont broyés sur site puis transportés vers l'aire de compostage de Bordères-sur-Echez.

Répartition des tonnages de déchets verts broyés sur les aires de broyage



Vic-en-Bigorre

Une nouvelle installation :
l'aire de broyage des déchets
verts de Vic-en-Bigorre

L'exploitation des déchets verts sur la future aire
de broyage de Vic-en-Bigorre devrait débuter au
mois de juillet 2015.

Les déchets verts produits par le Syndicat Val Adour Environnement sont actuellement transportés sans broyage préalable vers le site de compostage de Riscle.

Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés des Hautes-Pyrénées prévoit la création d'une plate-forme de recyclage de déchets verts par compostage sur le secteur de Vic-en-Bigorre.

Le Syndicat Val Adour Environnement a opté pour la création d'une aire de broyage attenante à la déchetterie de Vic-en-Bigorre et au quai de transfert des déchets ménagers sur un terrain appartenant propriété du syndicat de collecte des déchets ménagers. La destination des déchets verts est le site de compostage de Riscle.

L'objectif est d'une part de limiter les transports et d'autre part d'optimiser le fonctionnement (mutualisation du personnel et du pont bascule, réduction de la file d'attente en déchetterie avec accès direct des particuliers à l'aire de broyage).

Les travaux de génie civil d'une durée de deux mois ont consisté aux opérations suivantes :

- installation d'un pont bascule,
- aménagement d'une aire en enrobé étanche d'une superficie de 1 680 m²,
- aménagement d'un équipement de traitement des eaux de ruissellement.

La technique de traitement des eaux choisie est la phyto-épuration. Le système de traitement des eaux consiste à utiliser la capacité épuratrice des bambous pour traiter les eaux de ruissellement de l'aire de réception et de broyage sur un filtre de sol constitué de compost d'une surface de 350 m².

Sur le plan paysager, après déboisement partiel de la zone de réception, onze arbres ont été replantés sur la déchetterie (chênes, frênes et charmes). La plantation d'une haie arbustive persistante et variée est prévue avec pour limiter au maximum l'impact visuel de l'installation sur l'environnement. La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet 2015 avec une mise en service de l'installation à l'automne 2015.



Future aire de broyage de Vic-en-Bigorre

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

Un engagement : **limiter l'impact environnemental du traitement des déchets sur les sols et l'air.**

Le traitement des déchets en ISDND préserve la qualité des sols avec la mise en place de membranes garantissant l'étanchéité des casiers et la qualité de l'air en traitant la production de biogaz sur site.



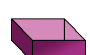

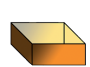
Dans notre département les déchets non dangereux des ménages sont traités par enfouissement dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux. (ISDND).

Ces installations assurent le traitement des ordures ménagères, des encombrants non valorisables des déchèteries, des refus des centres de tri, des déchets des services municipaux et autres déchets assimilés aux ordures ménagères (Déchets Industriels Banals ...).

Ils sont appelés « déchets résiduels » au sens où ils ne peuvent, en fonction des conditions techniques et économiques du moment, être valorisés. En 2014, le département comptait deux ISDND en cours d'exploitation et une ISDND en phase de post exploitation :

- Bénac pour les Ordures Ménagères de l'intégralité du département et les encombrants de déchèteries de la zone centrale et de la zone Ouest du département,
- Capvern pour les refus du centre de tri, les Déchets Industriels et les encombrants de déchèteries de l'Est du département,
- Lourdes-Mourles en post exploitation pour une durée minimum de 30 ans.



-  ISDND déchets Non Dangereux (Capvern)
-  ISDND en post exploitation (Lourdes)
-  ISDND pour OMr (Bénac)

Les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux

Capvern

Exploitation :

- Régie

Tonnages :

- 1529 Tonnes de refus du centre de tri
- 1567 Tonnes d'encombrants de déchèteries
- 2 261 Tonnes de DIB

Coût :

114,18 €/T traitée

Zone de chalandise :

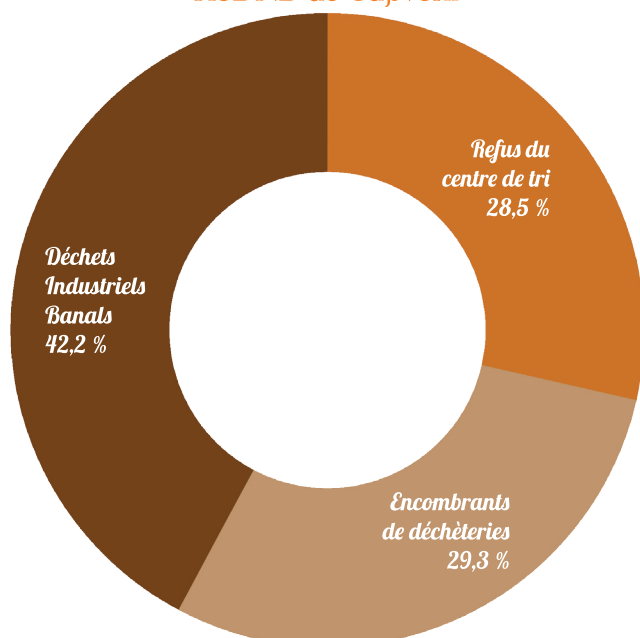
- SPECTOM de Lannemezan

Personnel :

- 4 agents pour l'exploitation et le suivi des effluents



Répartition des tonnages de déchets stockés sur l'ISDND de Capvern



Lourdes-Mourles

Post-exploitation :

- Régie

Coût :

59,14 €/T d'OM produite sur la zone Ouest

Personnel :

- 1 agent d'entretien du site



Bénac

Exploitation :

- SOVAL (Veolia)

Tonnages :

- 64 533 Tonnes d'ordures ménagères
- 9 161 Tonnes d'encombrants de déchèteries
- 1 002 Tonnes de déchets municipaux

Coût :

107,80 €/T traitée

Zone de chalandise :

- Département des Hautes-Pyrénées

Personnel :

- 7 agents pour l'exploitation et le suivi des effluents



Les déchèteries

2013 : 18 349 Tonnes
2014 : 20 117 Tonnes

Augmentation de 9,6% des tonnages collectés en déchèteries en 2014 par rapport à 2013



En 2007, seul le Syndicat Mixte de traitement de l'Adour possédait la compétence « traitement des déchets issus des déchèteries ». Lors de la création du SMTD65, ce dernier a récupéré cette compétence et assure donc le traitement des déchets des déchèteries de la CCCO, de la CCHB, du SYMAT et du VAE. Depuis 2012, la CC du Pays de Lourdes a souhaité à son tour transférer cette compétence.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des déchets admis et des prestataires qui les valorisent et/ou les traitent selon leur nature.

Tonnages : les tonnages par type de matériau et par structure sont indiqués en annexe ainsi que les coûts globaux.

En sus, sur la commune de Tarbes, il existe une collecte de cartons auprès des commerçants de l'hyper centre ; ils sont acheminés en vue de leur valorisation chez LIE (65). Le tonnage de cartons est de 199,7 Tonnes en 2013 pour 195,6 Tonnes en 2014.

Le traitement de l'ensemble de ces déchets a coûté, en 2014, recettes des papiers, cartons, batteries et ferrailles déduites, 1 445 735 € TTC.

Les perspectives, en déchèteries, sont de travailler en commun (structures de collecte membres), afin d'améliorer certaines filières et de pouvoir les étudier globalement, comme par exemple, la collecte et le traitement des textiles.



Les déchèteries

Le SMTD mutualise la compétence d'élimination des déchets en sortie de déchèteries pour quelques-unes de ses collectivités adhérentes.

Souches : Elles sont traitées sur l'aire de compostage de Bordères sur l'Échez, par la société ROM.

Bois : Issu de la CCCO, du SYMAT et du VAE, il est stocké et trié par la société LIE et enfin valorisé.

Huiles de friture : Elles sont traitées par l'entreprise Oleo Recycling (31) en vue d'une valorisation énergétique par incinération.

Huiles de vidange : Elles sont traitées par une société départementale agréée, la Sevia ; elles sont recyclées.

Textiles : Ils sont triés puis valorisés par la société Relais 64.

Gravats : Les gravats de la CCCO et du SYMAT sont stockés, par la société SOCARL, à Aureilhan pour réhabiliter une ancienne gravière.

Ferrailles et batteries : Les batteries sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société AFM recyclage.

Depuis mi-juillet 2006, les ferrailles sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société Chanfrau.

Papiers et cartons : Les papiers (CCHB et SYMAT) sont stockés puis valorisés et mis en balles par la société ONYX,

les cartons sont eux repris par la société LIE et valorisés en papeteries.

Les papiers : (VAE), ils sont stockés puis mis en balles par la société PAPREC et valorisés en papeteries.

D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques : Les déchets électronique sont collectés directement en déchèterie. Ils sont ensuite traités gratuitement par un éco-organisme, Ecosysteme et valorisés par le réseau Recydis. De plus en plus de déchèteries, ont ou vont signer un contrat de collecte et reprise avec les sociétés agréées créées depuis l'éco-taxe mise en place sur ces équipements neufs.

DMS, Déchets Ménagers Spéciaux : Il s'agit surtout des piles et peintures mais aussi des solvants, produits phytosanitaires...

Ils sont triés, stockés puis traités par la société Eco-Systeme.

La majorité des produits est incinérée en tant que déchets spéciaux et donc valorisée énergétiquement par Eco DDS ; l'amiante est stockée en casier étanche par la société PSI (65), les néons sont essentiellement recyclés. Les piles sont valorisées par la société Corépile. Les DASRI sont traités par l'éco organisme DASTRI.



Les déchèteries

	Tonnages	Coûts
2013	18 349	1 288 235
2014	20117	1 445 735
Evolution	+9,6 %	+12,2 %

	CCCO		VAE		CCGAA	
	Tonnes 2014	Evolution	Tonnes 2014	Evolution	Tonnes 2014	Evolution
Amiante	0	0 %	0	0 %	0	/
Batteries	0,2	+100 %	0	0 %	0	/
Bois	209,4	+22,7 %	471,8	+15,5 %	72,4	/
Souches	0	0 %	0	0 %	0	/
Cartons des commerçants	195,6	+100 %	0	0 %	0	/
Cartons	115,5	+3,7 %	220,6	-1,3 %	21,6	/
Huiles de friture	0,3	-62,5 %	0	0 %	0	/
Inertes	953,5	+14,3 %	0	0 %	229	/
Métaux	49,2	+29,1 %	76,1	+11,1 %	3,3	/
Papiers	111,8	+4,4 %	0	0 %	6,7	/
Tout venant	931,3	+6,1 %	1398	+6,1 %	157,6	/
Tonnes totales	2566,8	+19,9 %	2166,5	+7,4 %	490,6	/
Coût global	0		0		490,6	/

	SYMAT		CCHB		CCPL	
	Tonnes 2014	Evolution	Tonnes 2014	Evolution	Tonnes 2014	Evolution
Amiante	7	-77,6 %	0	0 %	0	0 %
Batteries	2,5	-61,5 %	0	0 %	1,5	-14,8 %
Bois	1452,7	+12,2 %	600,1	+100 %	324	+0,5 %
Souches	101,1	+1,7 %	0	0 %	0	0 %
Cartons des commerçants	195,6	-2 %	26,2	-14,7 %	0	-100 %
Cartons	315	+24,5 %	166,3	+3,9 %	66,8	+3,9 %
Huiles de friture	4,5	+73,1 %	0,4	-33,3 %	20,2	-6,9 %
Inertes	4 060,9	-4 %	0	0 %	789,7	+100 %
Métaux	178,8	-12,9 %	18	-35 %	130	-4,3 %
Papiers	111,8	-14,4 %	108,2	-14,3 %	28,1	-2,8 %
Tout venant	3 443,4	+10,7 %	1 749,8	-23,4 %	1 480,7	+28,8 %
Tonnes totales	9 873,3	+3,2 %	2 669	+3,9 %	2 841	+42,2 %
Coût global	0		0		0	

Bois ville de Tarbes	76,9 Tonnes
OM ateliers municipaux ville de Tarbes	1 001,7 Tonnes

Nous ne pouvons exprimer l'évolution des tonnages de la CCGAA, la compétence déchèterie nous ayant été tranmise pour la première fois en 2014.

Le calcul de l'évolution globale des déchets collectés en déchèteries entre 2013 et 2014 ne prends donc pas en compte les tonnages de cette collectivité.

Les marchés publics

Le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD65) possède la compétence «traitement des déchets ménagers et assimilés» depuis sa création au 1er janvier 2008. Il est composé actuellement de 14 structures ayant la compétence «collecte des déchets ménagers et assimilés».

De nombreux marchés ont été passés :

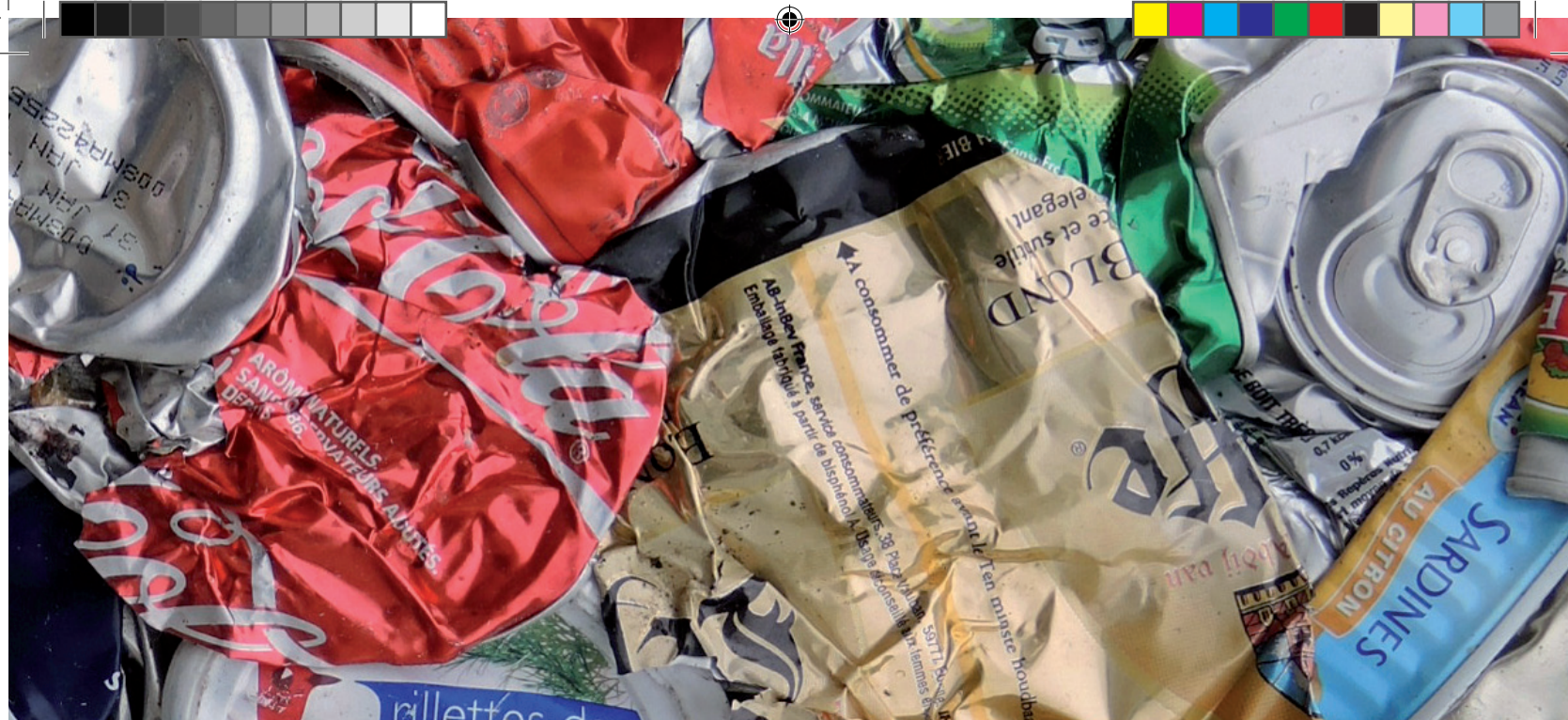
- Prestations de services pour le traitement des déchets,
- Fournitures et travaux pour le fonctionnement de ses installations de traitement (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) et plateformes de compostage de Capvern et de Lourdes-Mourles, centre de tri de Capvern et quais de transfert de Bordères-Louron, Capvern, Grézian et Pierrefitte-Nestalas).

Objet	Attributaire	Code Postal	Date de signature	Montant du marché
Marché de fourniture d'une remorque FMA	Legras Industrie	51206	24 avril 2014	59 000 € HT
Marché de réalisation d'une aire de broyage des déchets verts à Vic-en-Bigorre - Lot N° 01 : génie civil / VRD	SARL Géovia	65500	06 octobre 2014	154 564 € HT
Marché de réalisation d'une aire de broyage des déchets verts à Vic-en-Bigorre - Lot N° 03 : Electricité	Eiffage Energie	65000	06 novembre 2014	7 405,22 € HT
Marché de réalisation d'une aire de broyage des déchets verts à Vic-en-Bigorre - Lot N° 04 : Pont bascule	ARPEGE MASTER K	69800	06 octobre 2014	19 634,25 € HT
Marché de fourniture de 4 bennes de 30 m ³ avec bâche coulissante	CMPO	40300	29 août 2014	25 200 € HT
Marché de fourniture de carburant - Lot N° 01 : fourniture en station service	TOTAL	92029	27 novembre 2014	sur la base d'une remise de 0,0385 € HT / litre
Marché de fourniture de carburant - Lot N° 02 : carburant routier et non routier sur pôle environnemental de Capvern	Calvel Gilles	65300	27 novembre 2014	0,04 € HT / litre livré
Marché de fourniture de carburant - Lot N° 03 : Lourdes	SARL Fuel Barracou	65270	27 novembre 2014	sur la base d'une remise de 3% du prix HT par litre livré
Marché de fourniture de carburant - Lot N° 04 : Vic-en-Bigorre	non attribué			
Marché de contrôle technique - quai de transfert d'IBOS	APAVE SUREUROPE SAS	65000	29 décembre 2014	5 941 € HT
Marché de contrôle technique - siège administratif	SOCOTEC	65000	07 juillet 2014	5 990 € HT
Marché de réalisation de l'étanchéité supérieure d'un casier de stockage des déchets à Capvern	H2O environnement	01800	16 juillet 2014	21 740,50 € HT
Marché de location sans option d'achat d'un chargeur télescopique	V2V matériels et services de manutention	40006	29 mai 2014	102 360 € HT
Marché de location sans option d'achat d'une tracteur routier	Vinches location SAS	64121	avril 2014	100 140 € HT / 60 mois
Marché de réalisation d'une unité de traitement biologique sur effluents issus d'une aire de broyage des déchets verts	Groupement ANTEA	64053	24 septembre 2014	8 875 € HT
Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un quai de transfert de déchets sur l'agglomération Tarbaise	Groupement ANTEA	31 670	10 septembre 2014	87 235 € HT
Marché de maîtrise d'oeuvre d'une unité de traitement biologique sur eaux pluviales issues d'une aire de broyage des déchets verts	Groupement Géovia/Phyto-perspectives	65500	27 février 2014	85 931,65 € HT

Les tonnages

Evolution des tonnages de déchets collectés entre 2013 et 2014

	Tonnages d'Ordures Ménagères			Tonnages de déchets verts		
	Tonnes collectées	Evolution	Kg/an/hab	Tonnes collectées	Evolution	Kg/an/hab
Communauté de communes des côteaux de Pouyastruc	305	- 2,6 %	211	/	/	/
Communauté de communes Gespe Adour Alaric	813	- 3,6 %	203	796	+ 13,9 %	199
Communauté de communes du canton d'Ossun	2 623	- 0,9 %	214	1 511	+ 7,2 %	123
Communauté de communes de la Haute-Bigorre	5 060	- 2,5 %	296	3 390	+ 15,7 %	198
SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise	22 375	- 0,7 %	268	6 551	+ 12,8 %	79
Val d'Adour Environnement	6 033	- 7,5 %	236	1 959	- 4,8 %	81
SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost	4 333	- 1,5 %	329	2 068	+ 100 %	157
Communauté de communes du Pay Toy	1 234	+ 9,6 %	464	450	- 100 %	/
Commune de Gavarnie	111	- 1,8 %	799	/	/	/
Commune de Gèdre	104	0 %	416	/	/	/
Communauté de communes du Pays de Lourdes	9 893	+ 0,3 %	500	856	+ 100 %	43
Communauté de communes de Batsurguère	208	- 8,4 %	202	/	/	/
Communauté de communes du Montaiçu	251	- 59,6 %	92	/	/	/
SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	11 190	- 0,4 %	298	3 048	+ 42,6 %	81
Totaux	64 533	- 1,8 %	292	20 629	+ 34,1 %	92



Tonnages de verre			Tonnages d'emballages + papier			Taux de refus 2014	
Tonnes collectées	Evolution	Kg/an/hab	Tonnes collectées	Evolution	Kg/an/hab	% de refus	Evolution
67	0 %	46	28	- 15,1 %	19	13,31 %	- 4,9 %
89	- 18,4 %	22	186	- 1,1 %	46	15,31 %	+ 16 %
320	+ 6,7 %	26	471	+ 38,9 %	38	18,00 %	+ 16,1 %
602	- 4,6 %	35	772	- 14,9 %	45	19,71 %	+ 28 %
2 104	- 0,5 %	25	5 200	+ 2,1 %	62	12,18 %	+ 11,7 %
765	- 2,4 %	30	918	- 1,4 %	36	27,07 %	+ 25,9 %
590	- 3,6 %	45	662	+ 5,9 %	50	12,55 %	+ 20,7 %
192	+ 0,5 %	72	170	+ 18,1 %	64	16,25 %	+ 33,2 %
9	- 25 %	65	/	/	/	/	/
16	+ 45,5 %	64	/	/	/	/	/
628	+ 16,7 %	32	885	+ 1,3 %	45	19,52 %	+ 44,59 %
25	0 %	24	40	- 4,8 %	39	8,42 %	+ 33,65 %
57	- 33,7 %	21	42	- 34,4 %	15	13,10 %	+ 57,9 %
1 394	+ 0,7 %	37	1 738	+ 10,4 %	46	11,30 %	+ 19,7 %
6 858	- 0,1 %	31	11 112	+ 2,7 %	50	15 %	=

Animation et coordination du tri

Un Objectif : **Doter les ambassadeurs du tri d'outils de sensibilisation communs à l'ensemble du département**



En 2014, le SMTD65 a animé un groupe de travail avec les ambassadeurs du département dans le but de concevoir et mettre en place un projet pédagogique sur les déchets à destination des élèves du CE2 au CM2.

Ce projet pédagogique nommé « Réduction et Valorisation des Déchets » s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable et intègre les recommandations du BO du 05/01/2012 précisant les thématiques à aborder avec les élèves du CE2 au CM2.

Il a été créé pour harmoniser les messages et les animations réalisées par les ambassadeurs et ainsi obtenir un outil départemental cohérent.

Actuellement, il est proposé à l'ensemble des classes du CE2 au CM2 du département à l'exception des classes appartenant au périmètre du Grand Tarbes déjà engagées dans un projet plus global d'éducation au développement durable reprenant plusieurs thématique (déchets, eau, biodiversité, énergie, alimentation et santé).

Ce projet pédagogique quant à lui traite de la connaissance des matières, développe le lien entre la consommation et la production des déchets et de leurs conséquences sur l'homme et aborde le rôle et l'implication des citoyens.

Il est composé :

- D'un travail en amont dispensé par l'instituteur.
- De plusieurs animations en classe (recyclage, tri, consommation, compostage...) réalisées par l'ambassadeur.
- D'une visite du centre de tri de CAPVERN menée également par l'ambassadeur.

Il donne également l'opportunité à la classe de s'engager encore plus dans la démarche en travaillant en collaboration avec l'ambassadeur sur la mise en place du tri et du compostage, sur des ateliers de réemploi...

Ce projet pédagogique est matérialisé par un manuel créé par le SMTD65 et mis à disposition aux enseignants par les ambassadeurs. L'ensemble du matériel d'animation a été financé par le SMTD65. L'éducation Nationale a accompagné le groupe de travail en proposant des pistes d'amélioration et en organisant des phases de test. A l'issue de ces phases, l'ensemble des ambassadeurs ont été formés de manière à assurer la mise en place et l'animation du Projet Pédagogique.

Les ambassadeurs ont pu commencer les premières animations fin 2014.



MODECOM

Un objectif : Obtenir la composition moyenne de la poubelle d'un habitant des Hautes-Pyrénées.

Afin de bien gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers en Hautes-Pyrénées il est apparu nécessaire de déterminer la composition et les caractéristiques des ordures ménagères que nous produisons.

Le SMTD65 a organisé la caractérisation des ordures ménagères durant toute l'année 2014. Le SYMAT a réalisé une caractérisation des déchets ménagers de son territoire en 2012.

La mise en œuvre de cette caractérisation a permis aux différents acteurs de la collecte des déchets ménagers de disposer d'une « photographie » de la composition des déchets sur leur territoire ainsi qu'à terme, d'analyser les pistes d'améliorations et l'évolution de ce gisement.

Cette étude a pour objectifs de quantifier et qualifier les déchets des Hautes-Pyrénées suivant

Résultats

Fermentescibles : 32 %

Papiers : 11 %

Cartons : 5 %

Composites : 3 %

Textiles : 3 %

Textiles sanitaires : 11 %

Plastiques : 16 %

Verre : 5 %

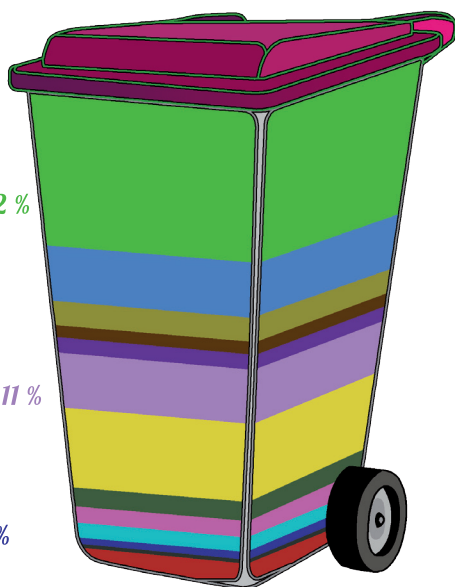
Combustibles : 4 %

Métaux : 3 %

Incombustibles : 2 %

DMS : 1 %

Fines : 3 %



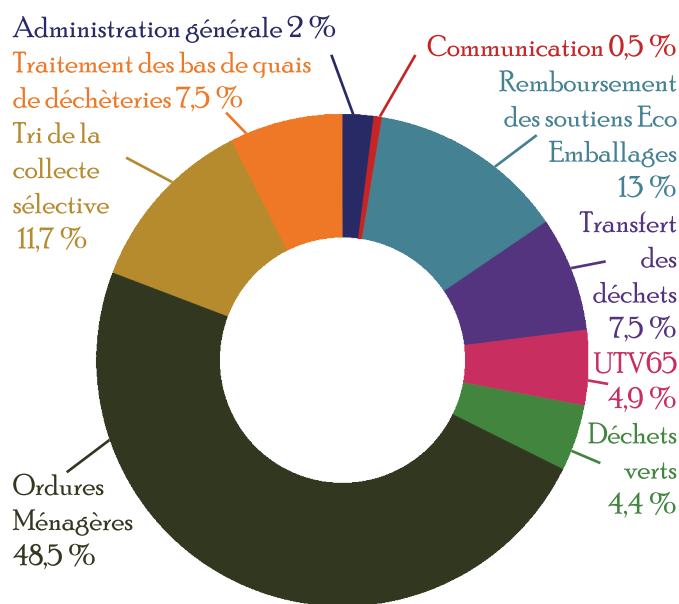
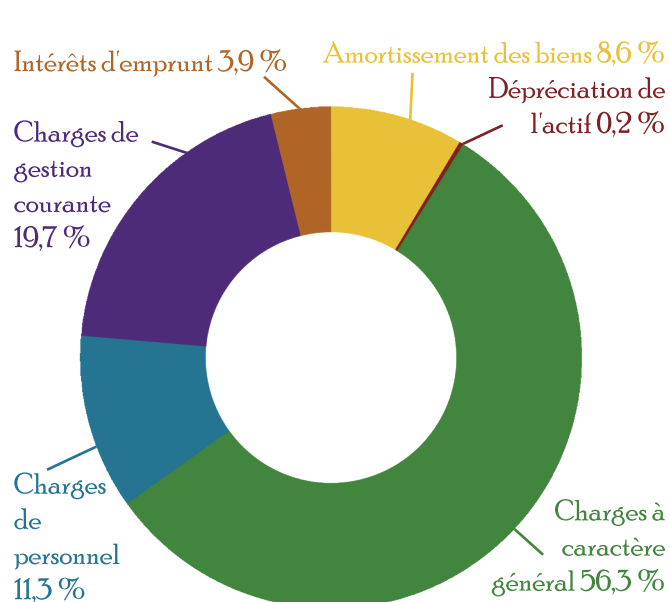
la méthode normalisée MODECOM (MéthODE DE Caractérisation des Ordures Ménagères développée par l'ADEME).

Les résultats :

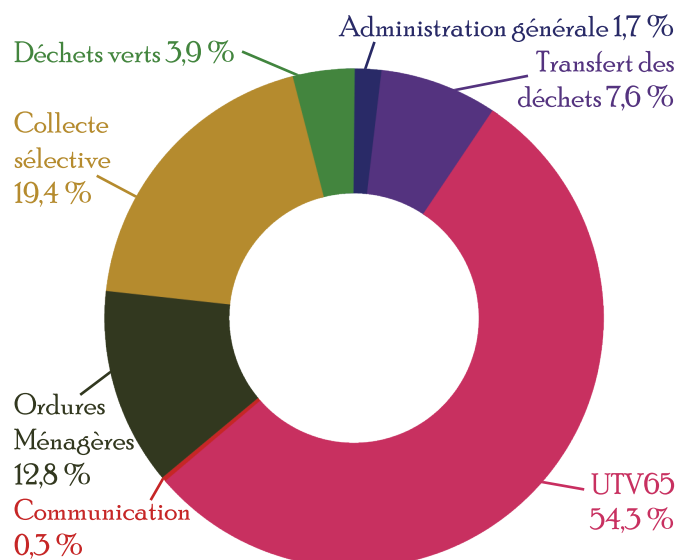
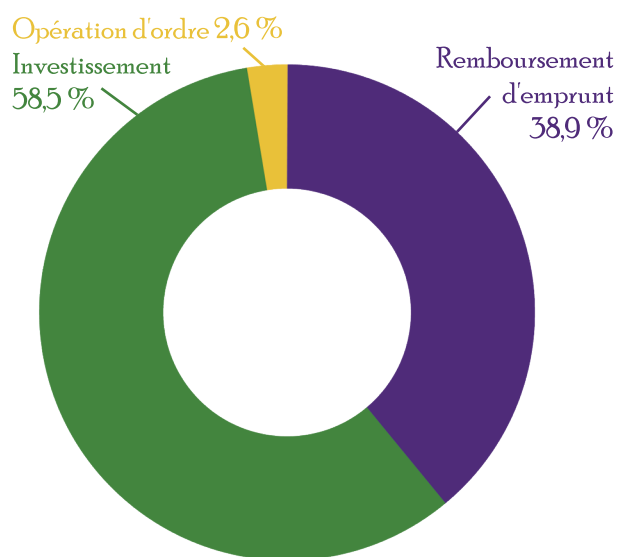
- Les déchets putrescibles représentent près d'un tiers des déchets ménagers résiduels.
- 25 % des déchets ménagers sont composés de déchets recyclables en collecte sélective :
 - Papiers, cartons, emballages métalliques, emballages en verre, emballages plastiques PET et PEHD, briques alimentaires.
 - Le taux de recyclage des emballages ménagers est de 53 % (les objectifs du Grenelle sont fixés à 75% en 2012).
- Le verre est le flux le mieux trié avec un taux de recyclage de 71% (Objectifs du Grenelle 85% en 2015 et 92% en 2020)
 - Le tourisme d'hiver est marqué par une hausse du gaspillage alimentaire et /ou un moindre respect du geste de tri (canettes d'aluminium, flaconnages PET).
 - Exemple : seulement 5% du gisement de canettes aluminium sont récupérées.
- Les déchets ménagers spéciaux représentent 1,5 kg/hab/an
 - (Objectif grenelle de l'environnement : 3 kg en 2015 et 4 kg en 2020)
- Les textiles représentent 8 kg/hab/an.

Les éléments financiers

Dépenses de fonctionnement :
19 393 975 €



dépenses d'investissement :
5 177 751 €

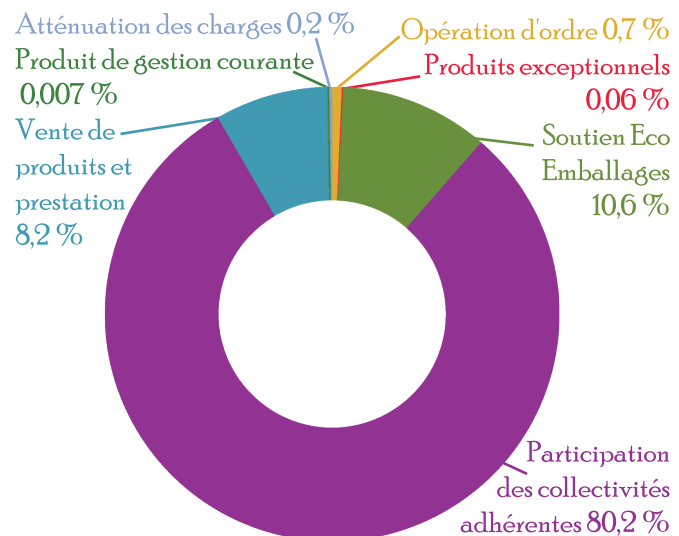
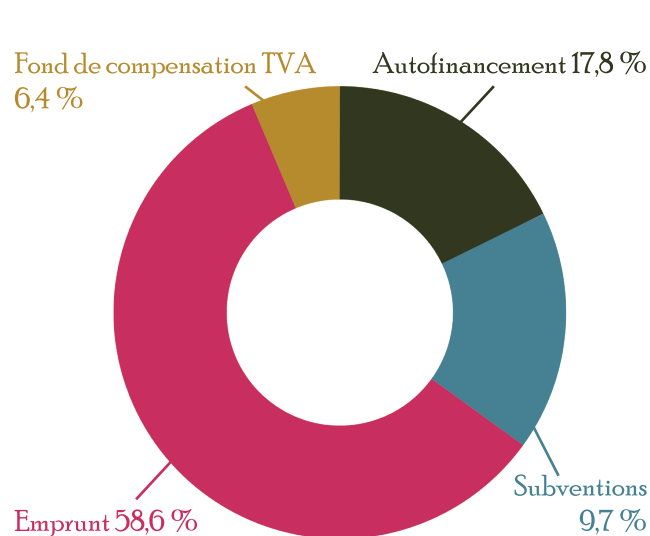


Type de déchets	Coût moyen 2014 pour l'utilisateur
Ordures Ménagères + Transfert des déchets	140,4 €/T
Collecte Sélective	23,7 €/T
Déchets verts	37,6 €/T

Les éléments financiers

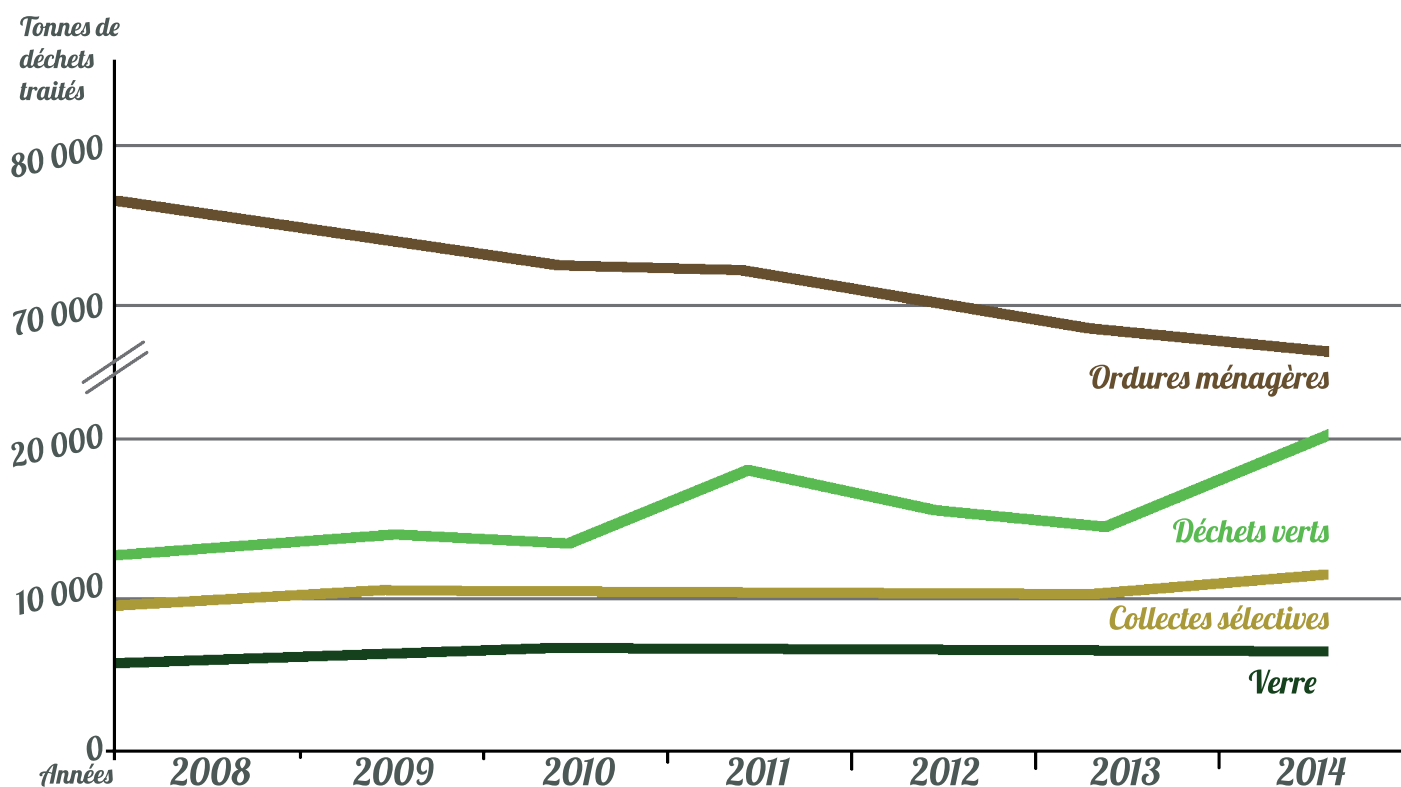
Recettes d'investissement :
11 765 661 €

Recettes de fonctionnement :
19 362 906 €



Bilan tonnages 2014

Type de déchets	Tonnes traitées en 2013	Tonnes traitées en 2014	Evolution 2013 - 2014
Ordures Ménagères	65 731	64 533	-1,8 %
Collecte sélective	9 459	10 494	+10,9 %
Verre	6 864	6 858	-0,1 %
Déchets verts	15 378	20 179	+31,2 %
TOTAL	97 432	102 064	+4,7 %





SMTD65 - 30, AVENUE ST-EXUPÉRY 65000 TARBES
TÉL. : 05.62.38.44.90 / MÉL. : SMTD65@SMTD65.FR

